

# La légende du travail <sup>1</sup>

par Jean-Marie Vincent \*

Le travail est depuis longtemps objet d'étude, mais il fait partie de ces objets récalcitrants qui se dérobent alors même qu'on croit les cerner. Sous sa forme moderne de travail salarié, il a donné lieu et donne toujours lieu à de nombreuses enquêtes et à des réflexions souvent très élaborées, mais il n'est pas certain pour autant que sa réalité profonde soit véritablement saisie. Le travail, malgré sa banalité quotidienne et sa trivialité répétitive n'est pas quelque chose d'indifférent pour les individus et les groupes sociaux. Il est à la fois un enjeu vital et un enjeu social, particulièrement pour ceux qui en sont les prestataires principaux : il leur donne en grande partie leur identité. Il ne faut donc pas s'étonner de voir qu'on lui attribue souvent des significations qui excèdent les pures considérations économiques et ergonomiques et qu'on projette sur lui beaucoup d'espoirs et de fantasmes. Le travail est à la fois dépense (physique, nerveuse) de la force de travail et activité qui doit faire sens pour celui qui l'exerce, et cela même s'il est en partie souffrance et reproduit sans cesse du non-sens. Le travail visible est en quelque sorte complété par du travail invisible, par les efforts que les individus font sur eux-mêmes pour s'y retrouver, notamment pour intérioriser les contraintes qui pèsent sur eux et transfigurer dans une certaine mesure leur propre situation.

Il y a d'innombrables façons individuelles de s'accommoder ou de ne pas s'accommoder du travail, mais il y a également des modalités collectives de transfiguration du travail, de dédoublement entre une réalité prosaïque, très terre à terre, et une transposition noble, naturellement beaucoup plus gratifiante. Les Eglises, par exemple, sanctifient le travail pour le faire accepter, dans sa pénibilité, par les masses salariées, mais c'est surtout le mouvement ouvrier qui a poussé le plus loin la sacralisation du travail sous la forme paradoxale d'une mythologie laïque. Le travail et ses prestataires, les travailleurs salariés sont censés produire les richesses de la société et sont, par suite, présentés comme ceux qui ont naturellement vocation à revendiquer le pouvoir et à diriger l'économie. Les capitalistes, quant à eux, même si l'on concède qu'ils ne sont pas des oisifs purs, sont perçus comme se livrant, pour l'essentiel, à des activités parasitaires et au fond illégitimes. La société capitaliste qui ne reconnaît vraiment la vocation et le rôle des travailleurs est en fait destinée à être dépassée et régénérée par le travail, plus précisément par un travail libéré des tutelles qui pèsent sur lui (notamment le despotisme d'entreprise). Une telle transfiguration donne inévitablement lieu à un grand récit, c'est-à-dire, en l'occurrence, à une théodicée et à un culte du salut social par la grâce des travailleurs. C'est autour du travail que tout doit se passer.

Comme on peut s'y attendre, les capitalistes, ont en général, adopté et adoptent une attitude critique par rapport à la mythisation du travail, parce qu'elle leur apparaît comme une négation de leur rôle dans l'accumulation du capital et de leur poids effectif dans les rapports

---

<sup>1</sup> Article publié dans Pierre Cours-Salies (coord.), *La liberté du travail*, Syllepse, 1995.

\* Jean-Marie Vincent (1934-2004) était philosophe et sociologue, fondateur et directeur du département de sciences politiques, Paris VIII. Il a publié de nombreux ouvrages dont *Fétichisme et société*, Anthropos, 1973 ; *La théorie critique de l'École de Francfort*, Galilée, 1976 ; *Critique du travail. Le faire et l'agir*, PUF, 1987 ; *Max Weber ou la démocratie inachevée*, Le Felin, 1993 (2009) et *Un autre Marx. Marx après les marxismes*, Page Deux, 2001.

de production et les rapports sociaux. Ils font donc l'apologie des activités de gestion et d'organisation des processus de travail. En même temps, il est significatif de voir qu'ils ne sont jamais totalement opposés à une certaine sacralisation du travail, parce qu'il leur est possible d'introduire une hiérarchisation dans cette sacralisation, en réservant à leurs activités de direction, de supervision et de surveillance les qualificatifs les plus élogieux et les vertus les plus éminentes (créativité, innovation, audace, etc.). Ils font par là d'une pierre deux coups : ils se placent eux mêmes dans la grande communauté du travail et peuvent reconnaître, à peu de frais, une préséance des activités productives. C'est ainsi que, dans l'ambivalence et dans les contradictions, le travail peut être placé au centre de la société et interprété comme l'activité paradigmatique qui éclaire les autres. Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le travail est devenu peu à peu le miroir de la société, la réalité fondamentale dans laquelle elle a cru se reconnaître. Est-il besoin de le souligner, cette culture très souvent fétichiste du travail n'a pu se répandre et triompher que dans le malentendu ? Le mouvement ouvrier, en particulier s'est acharné à oublier que le travail salarié n'est pas de façon primaire producteur de biens et de richesses, mais bien de marchandises, de capitaux et de profits et que sa dépendance par rapport au « management » et à la technologie ne lui donne en définitive que peu de latitude pour avoir de l'initiative ou faire preuve d'esprit créateur. Sans doute les travailleurs salariés peuvent-ils faire preuve d'autonomie et être spontanément capables de mobilisations collectives pour revendiquer de meilleures rémunérations et des améliorations dans les conditions et l'organisation du travail. Mais cela ne met pas fin, par miracle, à la subordination, au rangement hiérarchisé des salariés ainsi qu'à leur subsomption sous les dispositifs et les grandes machineries du capital.

Dans ce contexte de méprise, l'attention se concentre le plus souvent sur le travail en tant qu'activité, c'est-à-dire sur ce qui semble le plus évident et le plus incontournable, les pratiques au travail. Il n'est, bien sûr, pas question de nier que le travail soit activité, mais de se demander s'il s'agit bien de son aspect le plus important dans la société d'aujourd'hui. On dit d'habitude, après Marx, que le travail est dépense de la force de travail et l'on interprète cette dépense comme une extériorisation des individus, comme une application de leur force à des objectifs déterminés. Ce qui semble faire problème, c'est toutefois que cette extériorisation est entravée, bridée dans sa dynamique et n'est donc qu'une manifestation trop limitée et frustrante des capacités humaines. De là à conclure qu'il suffit de libérer cette extériorisation pour libérer le travail, il n'y a qu'un pas allègrement franchi par ceux qui se veulent les défenseurs ou les représentants des travailleurs salariés. Ils s'appuient en général sur un schéma assez simple : l'extériorisation devient réalisation de soi-même, quand elle s'intègre dans des séquences d'activités que les opérateurs peuvent, sinon maîtriser en totalité, du moins assumer comme quelque chose qui ne leur est pas étranger. Pour aller dans ce sens, il faut moins d'autoritarisme et de discipline, plus de connaissances du processus de production, plus de connaissances sur les technologies. Il faut aussi permettre dans les entreprises beaucoup plus d'échanges, plus de confrontations sur les expériences faites par les uns et les autres pour des enrichissements réciproques. Il s'agit, en bref, de réagir contre l'émiettement du travail et sa parcellisation en se donnant les moyens de le recomposer. Les activités au travail ne doivent pas rester des extériorisations pauvres, mais devenir de véritables totalisations (seraient-elles partielles).

Il faut le dire très nettement, la dépense de la force de travail ne correspond pas du tout à ce schéma de la totalisation entravée. Avant même que la force de travail puisse être dépensée il faut en effet qu'elle soit constituée (ce qui ne va pas de soi), en tant que force de travail – marchandise aliénable sur le marché et utilisable selon des normes précises dans la production. Pour cela, il faut notamment que le prestataire virtuel de force de travail soit amené dès ses années de formation à considérer ses propres capacités de travail comme une marchandise qu'il doit conditionner afin de la vendre ou de la louer dans les meilleures

conditions possibles, ce qui revient à dire qu'il doit mettre les présuppositions vitales de ses activités (ou du moins une partie d'entre elles) ainsi que ses ressources intellectuelles à la disposition d'institutions et de mécanismes sociaux. Il n'est pas dans la position de celui qui peut jouer à fond de connexions multiples avec les autres et le monde pour développer ses activités, il est dans la position de celui qui doit s'adapter à des modèles préalables d'action, à des modalités prédéterminées d'étalonnage des activités. Le travailleur virtuel prépare son entrée dans la sphère sociale du travail abstrait en procédant à des renoncements successifs et en se pliant à des orientations unilatérales : il accepte que l'essentiel de son agir soit capté par les automatismes du capital et une composante largement interchangeable du travail social (l'ensemble des travaux mesurés et évalués servant à la reproduction élargie de l'économie). Simultanément, il doit se préparer à affronter la concurrence sur le marché du travail et à subir les contre-coups de la concurrence entre les capitalistes (licenciements, relégation sociale). Son activité doit ainsi se donner comme un ensemble de prestations qui permettent de s'intégrer à des mécanismes sociaux puissants, avec le risque permanent du rejet et de la mise hors circuit. La socialisation par le travail est en ce sens une socialisation privatisante dans la mesure où elle renvoie celui qui passe contrat de travail et entre dans la production, sans cesse à lui-même et à des conditions sociales objectivées. Le lien social, dans un tel cadre, est à la fois contraignant (il joue beaucoup sur des réalités pesantes comme le procès de production et l'organisation du travail) et fuyant parce qu'il éloigne les individus les uns des autres au sein même de relations de proximité, par des médiations abstraites (marché, argent). Il met les activités en contact de façon indirecte et à distance tout en les cloisonnant dans la juxtaposition : il actionne et capte les activités de travail et les présente en même temps comme des activités autonomes. C'est cela qui explique le caractère paradoxal des processus d'identification à l'œuvre dans le travail ; il y a d'un côté identification à des entités supra-individuelles comme la classe ou le groupe social, d'un autre côté des identifications solipsistes à des activités liées à des postes de travail. Il en résulte que le travail est largement méconnu dans ses caractéristiques essentielles par ceux là mêmes qui en sont les agents. Pour eux l'activité occupe le devant de la scène alors qu'elle n'est en réalité compréhensible que si on l'analyse comme support de rapports de travail, c'est-à-dire comme élément d'un tout complexe qui est le travail en tant que rapport social et en tant que cristallisation d'échanges sociaux. Cela signifie en particulier qu'il est erroné d'appréhender le procès de travail comme un rapport simple entre le travailleur, des moyens de travail, un objet de travail et un produit terminal. Le procès de travail est bien plus que cela, il est avant tout rapport dynamique entre un ensemble de forces de travail conditionnées et un ensemble multiforme de capitaux. Il est un moment dans la mise en rapport de la forme valeur de la technique et de la forme valeur de l'activité pour donner une forme valeur à des produits (matériels ou immatériels). En ce sens, le procès de travail est procès de transformation de valeurs en valeurs, procès dans lequel le supra-sensible (la valorisation) surdétermine le sensible.

Cela doit permettre de comprendre que la dépense de la force de travail n'est pas au premier chef – dépense de force physique, intellectuelle, nerveuse, mais dépense de valeurs sociales, de forces sociales estampillées et qualifiées pour la valorisation qui viennent se faire reconnaître par le capital dans le procès de production. Bien entendu, le travailleur, n'est jamais complètement réductible à la forme valeur de son activité, mais pour se manifester comme autre que la valeur il lui faut d'abord accepter que la valeur passe par lui et s'exprime en lui. C'est seulement lorsqu'il apparaît susceptible de répondre aux exigences de la valorisation qu'on le prend en compte comme « facteur humain » et comme subjectivité. Plus précisément, il doit faire la démonstration que sa personnalité et sa subjectivité peuvent s'adapter au procès de travail avant qu'on lui reconnaisse le droit de s'exprimer sur le travail et de se dire dans le travail. En d'autres termes, la soumission du travail au procès de la valorisation apparaît comme la condition, et le soubassement de ses manifestations

subjectives et des façons de se vivre lui-même. Son activité est intériorisation de la valeur, mise à l'écart de soi-même pour pouvoir être quelqu'un. La valeur le totalise, du moins en grande partie, avant qu'il puisse construire un quant à soi, investir sa propre activité ou mettre en question son hétéronomie. Le travailleur doit en fait ruser avec lui-même, trouver dans ce qui se fait des substituts de réalisation, combattre la souffrance le plus souvent en masquant ou en minimisant l'insupportable. Il est vrai qu'il peut chercher à introduire par l'action collective, et par des solidarités quotidiennes des correctifs à la situation de travail, mais s'il n'y a pas à partir de là de véritables sorties du cadre de la valorisation, la sociabilité qui en résultera ne pourra qu'être limitée et surtout défensive.

Cette emprise du rapport de travail sur l'activité, il faut bien en prendre conscience s'étend par ailleurs bien au delà de la sphère de la production proprement dite, dans la sphère de la reproduction, dans ce qui se donne pour la vie privée et le monde de la culture. Dans ce secteur social, la valorisation apparemment plus cours, elle cède la place à la non-marchandisation de la vie affective, à la gratuité d'échanges et d'interactions dont les objectifs sont l'expressivité, le plaisir, la détente etc. Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que la vie hors travail est en réalité dominée par le renouvellement de la force de travail. Elle est d'abord profondément marquée et scandée par le travail domestique des femmes en tant que travail servant à la reproduction du travail salarié. Elle est également caractérisée par des relations de subordination et de hiérarchisation entre les rôles féminins et masculins qui ont pour effet de séparer et d'opposer les activités des hommes et des femmes. Il faut ajouter à cela que la place occupée par les uns et les autres dans la vie privée et les relations de culture est conditionnée par la place occupée dans les processus de la valorisation (et aux revenus qu'on en retire). Il y a donc aussi dans ce domaine des phénomènes d'évaluation, c'est-à-dire d'appréciation-dépréciation qui sont l'écho ou le reflet de ce qui se passe dans le procès de travail et la vie professionnelle. Les formes et contenus de vie dans la sphère de la reproduction peuvent sans doute se différencier des formes de la valorisation, notamment parce que la monétarisation des relations intersubjectives et interindividuelles y est peu répandue, mais cela ne tonifie pas pour autant solution de continuité entre travail et activité hors travail. Les dépenses vitales dans la vie privée et dans la culture ne peuvent donc être prise pour des extériorisations simples de la subjectivité des individus. Plutôt que des formes d'expression, elles sont des manifestations des contraintes de la reproduction : elles ne constituent pas « à priori » des points de départ pour une remise en question des rapports de travail et des formes de la valorisation.

Si l'on jette un regard rétrospectif sur la sociologie industrielle et la sociologie du travail, on constate que, malgré des divergences notables, les chercheurs ont pour la plupart adopté le point de vue du travail comme activité. On a étudié la satisfaction ou l'insatisfaction au travail (Elton Mayo), on a essayé de saisir les phénomènes d'aliénation au travail (A. Blauner, Melvin Seeman) pour tenter de comprendre à quelles conditions de travail en tant qu'activité peut faire sens. Dans les années cinquante et soixante, on s'est en particulier beaucoup préoccupé de la recomposition du travail, c'est-à-dire du dépassement, de son émiettement et de sa parcellisation dans le contexte du taylorisme. Certains comme Georges Friedmann se sont montrés relativement pessimistes sur les possibilités d'enrichissement des tâches en raison des contraintes de la division technique du travail. D'autres au contraire ont pensé que l'évolution de la technologie mettrait à l'ordre du jour de nouvelles relations entre les travailleurs et les systèmes de production. Alain Touraine et Serge Mallet, par exemple, ont cru discerner l'apparition de nouveaux systèmes d'action ouvriers dans les secteurs les plus développés techniquement de l'industrie et des services. A leur avis, les revendications devaient peu à peu se déplacer et devenir pour l'essentiel des revendications de gestion et de contrôle plutôt que des revendications salariales. D'une certaine façon, ils n'avaient pas totalement tort en pronostiquant une crise des modèles autoritaires d'organisation du travail et

des modifications dans le procès de travail (recours plus fréquent à l'initiative des travailleurs). Mais ils n'avaient certainement pas raison de voir dans la disparition de certaines fonctions répétitives et monotones dans le procès de travail (le travail à la chaîne entre autres) les prémisses d'une véritable maîtrise des systèmes de production automatisée par les travailleurs coalisés. Ils ne se rendaient pas compte en effet qu'une plus grande autonomie des groupes de travailleurs ou des travailleurs pris individuellement n'empêchait pas les technologies plus « douces » de transmettre au procès de production les impératifs du Capital (à travers des contraintes de rupture de temporalité et de renouvellement des techniques). La technologie n'est-elle pas simultanément agencement des dispositifs matériels pour réguler des flux matériels, mais aussi modulation des dépenses de travail, c'est-à-dire mise au point de dispositifs de contrôle pour consommer la force de travail de façon productive (pour le capital) ?

Au fond, la sociologie du travail la plus commune a longtemps présupposé que les travailleurs peuvent spontanément se confronter et se mesurer au « management » et à la technologie, parce qu'il y a dès le départ des acteurs conscients de leur situation et de ce qu'ils font et parce qu'il n'y a pas de discontinuité majeure entre acteur individuel et acteur collectif. On serait même tenté de dire que pour beaucoup de sociologues il y a un travailleur collectif (pour reprendre une terminologie de Marx) qui ne demande qu'à se révéler en sujet collectif grâce aux procès de prise de conscience dans les conflits du travail. Peu importe que les conceptions sur les objectifs de ce sujet collectif soient très éloignées les unes des autres (perspective révolutionnaire, réforme de la société, réforme de l'entreprise, etc.), on est toujours en présence de vues qui postulent implicitement une dynamique linéaire (et progressive) des subjectivités et leur fusion en sujet collectif. Les individus au travail sont censés se rencontrer et faire l'expérience de la conjonction de leurs forces dans la coopération que nécessite le procès de travail. La coopération est en fait interprétée comme le déploiement virtuellement maîtrisé de forces interdépendantes et solidaires. Mais on ne peut concevoir les choses de cette façon que si l'on veut bien oublier que la coopération ne naît pas du seul fait des travailleurs en interaction, mais résulte aussi des modes de communication instaurés par le « management » et du type de symbiose hommes-machines qui s'établit dans la production. Dans leur livre *Technik und Industriearbeit* (1957), Heinrich Popitz, Hans Paul Bahrdt, Hanno Kesting et al. montrent bien que dans la grande industrie la coopération n'est pas portée principalement par des équipes, mais par des structures qui pré-déterminent ce qui peut être fait, ou ne pas être fait. Sans doute cette pré-détermination n'est-elle pas détermination complète, puisque les différentes parties concernées, les travailleurs, les systèmes de machine, les « managers » sont obligés de se prêter à une dialectique de l'adaptation, de modifier leurs comportements et leurs façons de concevoir la coopération. Mais les relations entre les trois partenaires sont inégales et marquées par la dominance du « management » et de la technologie, et surtout par le rôle de médiateur de cette dernière dans les modulations de la dépense de la force de travail et dans la transmission de contraintes. Pour une large part, les aspects collectifs de la production sont cristallisés dans des automatismes à la lois sociaux et techniques et la plupart du temps, les individus au travail, même lorsqu'ils sont coalisés ne peuvent que s'y prêter.

C'est pourquoi on ne peut que suivre Gerhard Brandt lorsqu'il se livre à une critique serrée (cf. *Arbeit, Technik und gesellschaftliche Entwicklung*, 1990) de la sociologie industrielle qui verse dans la métaphysique du travail. Selon lui elle sacrifie à un paradigme de la production, d'une production où le facteur dirigeant serait le travail, parce qu'elle ne veut pas voir que le travail est une réalité surdéterminée par toute une série de relations enchevêtrées, notamment les relations de valorisation. A ce paradigme, Gerhard Brandt oppose, lui, un paradigme de la subsumption du travail, reprenant là une terminologie employée par Marx dans *Le Capital*, mais à laquelle il donne une portée plus générale. Pour

lui, la subsomption n'est pas seulement soumission au commandement du Capital dans l'industrie, elle est plus fondamentalement soumission à des processus abstraits de socialisation. Elle est d'abord soumission à l'ensemble des opérations sociales qui produisent le travail abstrait (constitution de la force de travail, marché du travail, forme valeur des produits du travail etc.). Elle est également soumission à la technologie en tant que celle-ci induit des modes de relation aux milieux techniques, des comportements et des modèles d'action, des places dans le procès de travail et des relations aux autres. Elle est enfin soumission aux formes de l'échange marchand qui formalisent et donnent contenu à une très grande partie des échanges humains. Il s'agit donc de comprendre que la socialité qui en résulte n'est pas faite que de rapports humains, mais de rapports entre des objectivations animées et des hommes, entre des prolongements techniques des activités humaines et l'agir subordonné des hommes. Comme le souligne Gerhard Brandt, dans une socialité ainsi constituée et peuplée, les processus de formation se réduisent très fréquemment à des processus d'apprentissage à l'horizon limité même s'ils peuvent aboutir à beaucoup de virtuosité et de savoir faire. Dans le cadre de la subsomption, les hommes au travail sont contraints de dialoguer avec les artefacts techniques et sont souvent obligés de passer par eux pour entretenir des relations les uns avec les autres. La temporalité au travail devient elle-même une temporalité dépendante des rythmes de la technologie et des rotations du capital et devient par là un élément d'appauvrissement de l'expérience (par restriction des rapports au passé et au futur notamment).

Si l'on retient ce paradigme de la subsomption, on ne peut plus étudier le travail dans une perspective anthropomorphiste qui mettrait au premier plan l'extériorisation – objectivation des hommes au travail. Il faut même dire qu'il est nécessaire de procéder à un véritable renversement épistémologique et qu'il est nécessaire de placer en premier le rapport de travail comme rapport de rapports qui marquent fortement de leur empreinte ceux qui travaillent. Mais force est de constater qu'un tel renversement semble très difficile à envisager et encore difficile à effectuer. En France, Pierre Naville, depuis la fin des années quarante, a commencé à forger les instruments théoriques et méthodologiques indispensables pour une réorientation dans ce sens. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a guère eu d'écho et c'est seulement depuis quelques années que ses travaux suscitent un regain d'intérêt. Pourtant, il avance avec force d'argumentations, un certain nombre de principes d'analyse ou d'énonciations, qui, pris au sérieux, auraient profondément bouleversé le champ de la sociologie du travail. Dans *De l'aliénation à la jouissance* (1957), il dit tranquillement qu'il ne faut pas faire du travail le principe de la liberté humaine (p. 306). Il reconnaît, bien sûr, que l'activité est toujours la clé qui permet de comprendre les situations sociales, mais à condition de bien spécifier le sort qui lui est réservé dans les rapports sociaux. Comme il l'affirme avec force, la sociologie du travail doit passer d'une attitude indifférenciée (les généralités anthropologiques) à « l'étude de concepts particuliers s'exprimant eux-mêmes dans des mécanismes spécifiques » (p. 367). L'objectif de Pierre Naville est très nettement de dépouiller le travail de son aura et de le ramener à des relations sous-tendant des opérations. Ce point est important parce que le travail, c'est-à-dire les ensembles et les séquences d'opérations dans la production, ne doit pas être confondu avec les opérateurs (les porteurs de la force de travail) et les opérations. Le travail en tant que rapport social se détache en quelque sorte de ceux qui le produisent pour se les subordonner et les entraîner dans son mouvement.

A partir de ces orientations théoriques, Pierre Naville parvient à des analyses souvent remarquables de la qualification du travail. Pour lui, elle ne renvoie pas au mérite ou à de l'intelligence pré-établie, mais au croisement de trois ordres de facteurs, les modalités et la durée de la formation, les rapports de force entre travailleurs et les capitalistes, les rapports de force entre la dynamique technologique et les travailleurs. La distinction entre travail simple

et travail complexe dans les opérations sociales de mesure ne découle donc pas de qualités intrinsèques du travail, mais bien des opérations qui s'effectuent dans la production pour abstraire le travail et disposer les travailleurs hiérarchiquement en retour. C'est pourquoi le rapport des salariés à la technique et aux équipements technologiques ne peut qu'être très ambivalent, d'un côté la technologie fait appel sans cesse à des savoirs nouveaux, d'un autre côté en tant que force sociale elle transmet les contraintes de la valorisation et dévalorise constamment d'anciennes qualifications. La technologie n'est pas et ne peut pas être dans son environnement capitaliste un instrument de libération ou d'émancipation, avec les systèmes de formation (et d'orientation professionnelle) elle contribue au contraire à estampiller et à distribuer les formes d'intelligence socialement acceptables et socialement acceptées. Aussi Pierre Naville montre-t-il bien dans son livre *Vers l'automatisme social* (1963) qu'il faut mettre de la distance entre les systèmes de production et les technologies d'une part, les travailleurs d'autre part, si l'on cherche à dépasser le rapport de travail.

Il faut noter en outre que Pierre Naville élargit l'analyse du rapport de travail à l'analyse du salariat comme forme de l'échange social spécifique à la société capitaliste. En effet, il ne peut y avoir travail que si il y a échange entre la force de travail et la partie variable du capital, et dans la pratique subordination d'une grande partie des échanges sociaux à cet échange fondamental (les ressources dont on dispose pour participer aux échanges sociaux dépendent en grande partie des échanges avec le capital). Ces échanges se présentent comme des échanges d'équivalents, mais ils sont en réalité des échanges substantiellement inégaux, en premier lieu parce que le salarié doit consentir à la captation de son activité et de son travail, en second lieu parce qu'il doit accepter de se confronter, au delà du capitaliste en tant que fonctionnaire du capital, avec la dynamique d'ensemble du capital social (avec ses effets, emploi et licenciement). Le salaire n'est pas simplement une rémunération fonction des prestations effectuées dans le système du travail, il est un mode de participation aux relations sociales en position dominée. La forme salaire peut masquer de grandes variétés de situations (et y compris cacher des rémunérations du capital), mais dès qu'il y a échange réel de capacité de travail contre du capital, il y a salariat au sens fort, parce que cet échange implique de l'exploitation et de la domination. Il n'y a pas besoin pour cela que la prestation du travail qui est la conséquence de l'échange soit particulièrement pénible et marquée par un effort physique de grande ampleur. Il faut et il suffit qu'il y ait prestation hétéronome, serait-elle de grande qualité intellectuelle, par rapport à des dispositifs de captation et de conditionnement de l'activité pour que l'on puisse parler de rapport de travail capitaliste. A la limite, il peut même y avoir beaucoup d'autonomie opérationnelle dans les procédures concrètes de travail, que cela ne changerait rien d'essentiel. Dans l'esprit de Pierre Naville, le travail comme rapport social n'est organiquement lié ni à un corsetage très disciplinaire des actes de travail, ni à un contrôle tatillon de toutes les procédures de travail, c'est-à-dire à un despotisme d'entreprise particulièrement lourd ; on pourrait même dire que c'est seulement en se dépouillant des formes pré-capitalistes de commandement et en renonçant à des procédures très autoritaires qu'il se montre sous une forme développée et peut se donner véritablement pour une activité pleine des individus (en tenant compte de la part d'intelligence qu'il contient). Le fétichisme du travail est à son comble quand ce dernier fait oublier toutes ses présuppositions sociales et se met lui-même en scène comme séquences de performances innovatrices.

Cela doit faire comprendre à quel point est trompeur le discours dominant sur la disparition de la classe ouvrière et la naissance d'une société de classes moyennes. Il n'est pas niable qu'une certaine configuration des rapports sociaux d'exploitation caractéristique d'une phase spécifique du capitalisme a beaucoup cédé de terrain. Les ouvriers comme prestataires de travail manuel (c'est-à-dire appliqué à de la matière ouvrable) sont maintenant, dans les pays occidentaux minoritaires. On ne saurait toutefois en conclure que les activités actuelles, à

composante intellectuelle plus élevée et ne s'appliquant pas directement à de la matière, ne s'échangent pas contre du capital et n'entrent pas dans des rapports de travail capitalistes. Il n'y a plus de classe ouvrière, mais il y a de plus en plus de salariés confrontés à de nouvelles formes de captation des activités et d'exploitation. Il y a, certes, de grandes différenciations dans les situations et les procès matériels de travail, mais le salariat et le rapport de subordination au capital ne disparaissent pas pour autant, ce sont les formes d'opposition ou l'antagonisme au rapport social capitaliste qui se modifient et se déplacent. Les travailleurs salariés d'aujourd'hui qui sont souvent placés dans des situations individualisantes parce que la captation de l'activité prend souvent la forme de l'utilisation de la subjectivité (cf. Yves Clot, *Le Travail entre activité et subjectivité*, 1992) sont moins portés que leurs devanciers à privilégier des actions fondées sur le culte du travail comme fondement de la société. En effet, l'insertion dans les rapports de travail est beaucoup plus rarement qu'autrefois la participation à une sociabilité déjà donnée et établie et une communion imaginaire dans un sujet collectif. Pour autant cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'action collective possible, cela veut dire que pour réussir les actions doivent tenir compte ou prendre en charge les situations subjectives et les intégrer dans des projets collectifs complexes. Cela veut dire notamment que les formes de mobilisation ont à se faire de moins en moins autoritaires et de plus en plus ouvertes à la discussion des orientations. La lutte pour être efficace doit produire elle-même des formes nouvelles de sociabilité, des espaces publics en miniature (cf. les coordinations).

Face à ces réalités nouvelles, certains sociologues comme Alain Touraine (cf. *Critique de la modernité*, 1992) ont cru bon de parler de déclin de la conflictualité sociale dans son acception classique et de pronostiquer l'apparition d'un nouveau type de mouvement social, celui du processus de subjectivation. Autrement dit, le mouvement social, ou plus précisément les mouvements sociaux sont des luttes pour imposer des espaces sociaux de liberté permettant aux subjectivités de se développer et de s'enrichir. Il n'y a plus de sujet collectif, mais une pluralité d'acteurs qui se rejoignent dans leur volonté de faire reconnaître socialement leurs singularités et leurs forces créatrices. Il n'y a plus de lutte des classes, mais des luttes contre différentes formes d'oppression, oppression des femmes, oppression des jeunes, oppression au travail etc. Ce sont des luttes qui se croisent et s'entrecroisent sans avoir de principe d'unité préalable. Elles ne peuvent en particulier tourner autour du seul travail, parce que ce dernier est une réalité éclatée, multiforme et instable. Leur unité ne peut se faire qu'à travers des confrontations convergentes contre des adversaires technocratiques et notamment dans la recherche de modifications des rapports de pouvoir. A bien des égards, il y a là des analyses novatrices, mais, comme on s'en doute on peut soulever beaucoup d'objections. Il y en a une au moins qui est fondamentale : ces conceptions ne prennent pas en compte le salariat en tant que rapport social et son corollaire le rapport de travail. On peut bien sûr, admettre en première approximation que les procès de travail concrets sont différenciés et éclatés, mais cela ne veut pas dire que le procès de travail en tant que forme sociale est lui-même éclaté. Il n'est plus unifié spatialement dans l'entreprise (il y a des sites industriels aux rameaux multiples et des systèmes de production transnationaux), mais il trouve une logique unitaire et son unification réelle dans la recherche imposée, inéluctable de la rentabilité et de l'élévation de la productivité du travail. Les salariés sont assujettis à la production de valeurs et de profits par toute une machinerie sociale qui n'est pas faite seulement de dispositifs d'oppression et de contrôle, mais aussi de dispositifs d'exploitation et d'appropriation de l'agir.

En ce sens, il y a toujours un antagonisme essentiel entre Capital et travail salarié, même s'il faut se garder de le caractériser comme il l'a souvent été au début du vingtième siècle, c'est-à-dire comme une suite d'affrontements directs, classe contre classe. Dans les procès d'assujettissement aux dispositifs d'exploitation et d'appropriation de l'agir, les situations sociales peuvent être diverses et les groupes sociaux dominés peuvent occuper des



places asymétriques les unes par rapport aux autres. Il n'y a pas que de la proximité, il y a aussi de la distance sociale qui se produit dans le cadre de la subsumption réelle et on ne peut postuler que l'antagonisme entre la réalité du Capital et celle du salariat se manifeste « naturellement » à partir de rapports « objectifs ». Faut-il le rappeler, dans la société actuelle l'objectivité est l'objectivité du Capital, des objets sociaux et des mécanismes qu'il engendre. C'est donc en rupture avec ce monde objectivisé, par des constructions sociales que peuvent se faire jour des mouvements de remise en question des rapports sociaux d'assujettissement. C'est ce qu'a fait le mouvement ouvrier, sous ses différentes formes, en produisant les constructions sociales « travail » et « classe ouvrière » avec toutes les équivoques qu'elles contenaient, et de ce fait lourdes d'erreurs et d'impasses. Aujourd'hui, après la chute du « socialisme réel » et l'épuisement des thématiques social-démocrates, il est certainement possible de poser la question de la construction d'une nouvelle opposition au capital et à ses dispositifs, mais il ne faut pas se dissimuler que, si l'on veut éviter de tomber dans de nouveaux errements, il faudra trouver des moyens efficaces de lutte contre les nouvelles formes de fétichisme du travail.

Dans les circonstances actuelles, le travail n'est plus guère un fétichisme collectif, il devient au contraire, de façon prévalante, un fétiche de l'accomplissement individuel. Beaucoup savent que dans le travail on s'expose à nombre de frustrations, que le travail n'est pas le tout de la vie et qu'il ne peut être qu'un moment de l'identité qu'on se donne. Cela ne les empêche pourtant pas de rechercher dans le travail les voies et les moyens de la réalisation de soi. Le travail apparaît à la fois comme performance, comme activité créatrice, et comme activité donnant droit à des gratifications pour l'accomplissement hors de la production. D'une certaine façon, dans une période où l'emploi est une denrée rare, trouver du travail, le garder en faisant la démonstration de ses qualités devient, pour eux, signe d'élection, preuve d'une grande capacité d'adaptation au travail flexible. Le travail se dévoile par là comme un domaine réservé à une élite de l'énergie et de l'intelligence qui n'a en définitive de comptes à rendre qu'à elle-même. Les fonctionnaires du Capital font d'ailleurs tout leur possible pour donner crédit à ce nouveau grand récit sur le travail en présentant les méthodes de gestion des « ressources humaines » comme inspirées par la recherche de la promotion de la créativité. Pour compléter cette nouvelle légende ils s'efforcent en même temps de faire de leur propre activité de domination l'activité créatrice par excellence, c'est à dire l'activité qui crée du travail, le travail pour faire du travail en quelque sorte. Ils admettent certes que le capital dans sa marche en avant, détruit beaucoup d'emplois, mais ils font valoir qu'il en produit sans cesse de nouveaux, toujours plus chargés d'intelligence et d'innovation. Le travail, après tout serait partie prenante d'un mouvement perpétuel de différenciation, de distinction, de transgression destiné à renouveler les activités de production et les compétences humaines en repoussant toujours plus loin les limites atteintes jusqu'alors.

Est-il besoin de le dire, cette nouvelle mystique du travail qui se réfère beaucoup à la multiplication des communications, à l'utilisation du virtuel et du simulacre dans l'électronique et l'informatique fait en permanence l'objet de rappels à l'ordre. Le changement social qu'entraîne l'accumulation du capital a en effet des conséquences catastrophiques sur la vie et le monde social vécu de million d'individus. Il déstabilise plus en plus de couches sociales et porte la menace de la dislocation sociale au cœur même de ce qu'il est convenu d'appeler les couches moyennes salariées. La déchéance apparaît en conséquence comme le revers de la performance et l'obsolescence des connaissances comme celui de la compétence. L'ubiquité de la menace, le caractère souvent dérisoire des sécurités que l'on se donne, détruisent tendanciellement les effets de distance et d'éloignement entre groupes sociaux que suscitent les discontinuités des rapports sociaux. En ce sens, il apparaît possible de spécifier l'antagonisme capital-travail et de construire des pratiques qui le mettent en question fondamentalement. Mais il faut faire attention à ce que cette construction ne soit pas focalisée

de nouveau sur la sociologie de la dépense de travail, mais investisse au contraire le rapport de travail en tant que rapport social, c'est-à-dire prenne aussi en charge l'amont et l'aval du procès de travail. Il faut à la fois déconstruire le cloisonnement de l'agir au travail par rapport aux autres pratiques des individus et son corsetage dans les orientations unilatérales de la valorisation. Il faut ainsi faire ressortir en filigrane les diverses connexions à établir dans la vie des individus, mais aussi entre les individus eux-mêmes dans le but de mettre fin aux formes actuelles d'oppression et d'exploitation et de permettre des échanges sociaux plus divers et plus libres.

Il s'agit en fait de reconstruire l'expérience (subjective et intersubjective) en s'attaquant à ses limitations (polarisation par les objets sociaux, marchandises, relations solipsistes au monde) et en lui donnant des caractéristiques beaucoup plus multilatérales. Dans la société actuelle, l'expérience n'a en effet pas de profondeur, et n'arrive pas à se cumuler par rapport à un vécu envahissant, parsemé des artefacts de la valeur. Elle fait effort pour ne pas être répétitive et pour mobiliser des ressources inutilisées, mais elle a des difficultés à déployer une temporalité ouverte tant sur les inaccomplissements du passé que sur les promesses du futur. C'est pourquoi la reconstruction des pratiques sociales doit se préoccuper de faire naître et se développer une expérience des limitations actuelles de l'expérience qui créerait les conditions de processus d'apprentissage collectifs et ouvrirait de nouveaux champs d'action.

#### RÉFÉRENCES

- Gerhard Brandt, *Arbeit, Technik und gesellschaftliche Entwicklung*, Frankfurt/Main 1990, 413 pages.
- Yves Clot, *Le travail entre activité et subjectivité*, thèse de doctorat en philosophie, Aix-Marseille I 1992, 889 pages.
- Pierre Naville, *Le nouveau Léviathan*, t. I, *De l'aliénation à la jouissance. La genèse de la sociologie du travail chez Marx et Engels*, Paris 1957, 514 pages.
- Heinrich Popitz, Hans-Paul Bahrdt, Hanno Kesling et al., *Technik und Industriearbeit*, Tübingen, 1957, 300 pages.
- Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, 1992, 450 pages.
- (collectif), *Le travail et sa sociologie. Essais critiques*, Paris 1985, 304 pages.
- Michel Lallement (éditeur), *Travail et emploi : le temps des métamorphoses*, Paris 1994, 283 pages.